

Conclusion des ateliers par Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement.

Majestés,

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement

Mesdames et messieurs les ministres

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des travaux qui ont réuni pour la première fois dans le cadre de vos sommets des chefs d'entreprise, des responsables politiques et des représentants de la société civile africains et français. Nous étions plus de 300 répartis en cinq ateliers.

Le premier était consacré à l'environnement des affaires. Il a souligné la nécessité **de promouvoir un droit des affaires stable et prévisible** afin de créer **un climat de confiance indispensable au développement économique**. Si des progrès ont été accomplis au cours des 10 dernières années, la situation varie encore fortement d'un pays à l'autre. Les entreprises africaines et françaises qui investissent et travaillent en Afrique se heurtent encore trop souvent à des procédures excessivement complexes. Elles se heurtent également à une insécurité juridique persistante. Les participants ont rappelé toute l'importance de disposer d'un cadre juridique harmonisé sur l'ensemble du continent et ont cité en exemple dans cette perspective l'OHADA, qui constitue l'exemple d'intégration juridique panafricaine la plus achevée à ce jour. Ils ont également salué d'autres initiatives telles que *l'investment climate facility for Africa*. Enfin, l'institutionnalisation d'un dialogue régulier entre les pouvoirs publics et le

secteur privé a été considérée comme une condition indispensable pour instaurer un cadre des affaires efficace et un climat de confiance partagé.

Les participants de l'atelier numéro 2 ont constaté que l'accès aux financements des entreprises demeure un obstacle majeur à la poursuite du développement de l'Afrique. Ils ont souligné le paradoxe entre une perception du risque élevée expliquant la pénurie de financements et un potentiel de croissance des marchés fondé sur le dynamisme démographique et l'urbanisation rapide du continent. Plusieurs solutions ont été évoquées pour relever ce défi, en particulier un meilleur accès à des financements de long terme via notamment des dispositifs de garantie, essentiels pour mobiliser l'épargne locale et développer les marchés financiers. Ils ont aussi insisté sur le rôle clef du renforcement de capacité des jeunes entrepreneurs comme des banquiers, ainsi que sur l'importance d'améliorer l'information disponible sur la situation financière des entreprises et de développer la concurrence bancaire. Enfin, ils ont appelé l'ensemble des intermédiaires financiers à lancer une démarche commune de communication sur les réussites économiques de l'Afrique et les financements mobilisables.

Le troisième atelier consacré à la formation professionnelle a fait le constat d'une grande inadéquation entre l'offre et la demande, faute notamment d'une identification partagée des besoins, qui réduit considérablement l'attractivité de l'Afrique pour les investisseurs. Pour y remédier et éviter le recours à des expatriés, les participants ont souligné l'intérêt de systématiser l'implication du secteur privé et des syndicats dans la définition et le suivi des politiques publiques de formation. Ils ont également recommandé de développer des offres de formation par filière, en particulier dans les domaines productifs, en particulier celui des transports, de l'agriculture et de

l'environnement, où les manques sont les plus criants, et se sont félicités à cet égard des initiatives prises par la fondation 2IE à Ouagadougou. Enfin, la révolution numérique apporte des outils puissants pour une éducation de masse et de qualité, à l'image du projet Sankoré développé dans 15 pays d'Afrique francophone.

Le quatrième atelier consacré à la responsabilité et sociale des entreprises (RSE) a fait état des progrès sur le continent africain de cette démarche, indispensable pour assurer une croissance durable et respectueuse des individus. Il ne s'agit ni d'une affaire de pays riches, ni d'une affaire de grandes entreprises seulement. Toutefois, elle doit être adaptée selon les contextes et les secteurs pour donner des résultats concrets. Plusieurs exemples emblématiques ont été cités, telles que l'initiative pour la transparence des industries extractives qui concerne 17 pays d'Afrique, la Charte de responsabilité sociale au Maroc, et sa procédure de certification des entreprises, ou encore les partenariats entre grands groupes et ONG dans le domaine de la lutte contre le Sida. Enfin, même si la RSE est une démarche volontaire des entreprises, l'Etat doit fixer un cadre et mettre en place des mesures incitatives, en particulier en faveur des PME.

Face aux attentes légitimes des populations et du monde économique africain en matière d'accès à l'énergie, l'atelier 5 a mis en avant le potentiel exceptionnel de l'Afrique en matière d'énergies renouvelables. Il a esquissé un plan d'actions passant par la formation professionnelle, le développement d'une politique d'interconnexion dans un cadre régional, la desserte adaptée des populations et l'amélioration de la gestion des services publics. Les entreprises ont présenté leurs technologies, dans le cadre notamment de

l'initiative Africasol. Enfin, les participants ont salué le processus Paris-Oslo pour assurer la gestion durable des forêts, lancé l'idée d'une conférence internationale sur les énergies renouvelables à Nairobi et rappelé l'importance de mobiliser rapidement des financements innovants, stables et prévisibles pour relever le défi du changement climatique.

Le sixième atelier, qui s'est tenu ce matin était consacré à la mobilisation des migrants pour favoriser l'investissement et la création d'entreprises en Afrique, avec pour objectif d'identifier des solutions pour réduire le coût des transferts des migrants et de mieux mobiliser leur épargne au service de la création d'entreprises. Les participants ont salué les initiatives prises récemment dans ce domaine, en particulier le lancement récent du site « envoidargent.fr » permettant une comparaison des prix pratiqués par 12 établissements financiers dans 17 pays africains et l'engagement des banques et opérateurs de transfert participant à l'atelier de réduire dans les prochains mois de 25% le tarif des transferts internationaux de compte bancaire à compte bancaire sur toutes les destinations en Afrique. Ils se sont également félicités de la décision des sociétés de transferts d'argent participant à l'atelier de généraliser et de promouvoir l'offre de transfert différé, à 24/48 heures ou plus, à un coût inférieur d'au moins 25 % dans un premier temps par rapport au coût pratiqué pour les envois immédiats, dans un délai maximum de 6 mois.

Je vous remercie pour votre aimable attention.